



## « RISK FORMATION »

49 Rue Pothier – 97460 SAINT-PAUL

expertcom974@gmail.com

<http://riskformation.fr/>

Siret : 539 973 347 00039 – APE : 8559A

Mobile : 06 92 73 99 73

DAOF : 98970384297



### Programme de formation Autoentrepreneuriat Module 17 : Evaluer et faire évoluer son autoentreprise

#### **- Le public cible ;**

Chef d'entreprise

#### **- Le nombre de stagiaires par session ;**

Nombre de participants : 12 maximum

#### **- Les pré-requis nécessaires pour prétendre à suivre la formation ;**

Lire, parler et comprendre le français.

#### **- L'organisation et les modalités de déroulement de la formation (intersession notamment);**

L'organisation est sur une journée.

#### **- La durée de la formation ;**

Durée : 7 Heures

#### **- Les objectifs de la formation ;**

-Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement

-Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

#### **- Les contenus indicatifs ;**

##### **Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement**

-Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...

-Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires

-Détermination des objectifs de développement

-Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)

-Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise

-Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime

-Identification du changement de régime sur le plan personnel (organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...)

##### **Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise**

-Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise

-Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...

-Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges

-Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial

-Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »

-Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier

-Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre

-Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...

**- Les modalités d'animation et moyens d'encadrement de la formation :**

En salle de séminaire, avec un formateur, utilisation de paper board, vidéo projection et support de cours.

Les modalités d'évaluation : Cas pratiques, QCM de fin de formation.

Coût de la formation : 350euros, soit 50 euros de l'heure TTC (TVA exonérée).